

FICHE DE SECURITE

(Selon 1991/155/CEE)

Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19-25 6001 SJ Weert Pays-Bas
Postbus 20 6000 AA Weert Pays-Bas
Tel: +31 (0)495-583500
Fax: +31 (0)495-542735
E-mail: info@frenckenweert.nl
Internet: www.frenckenweert.com

Expresse

DATE DE LA RÉVISION: 01.12.2007

1. IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Code du produit : 72100 / FR
Usage normal : Colle A Bois
Nom, adresse et tél. de la Société : Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19 - 25
6001 SJ Weert
PAYS BAS
Tél: 0031-495-583500
Fax: 0031-495-542735
No de téléphone d'urgence : +31302748888
E-mail : msds@frenckenweert.nl

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Texte complet des phrases dont le no figure au chapitre 3:

R20 Nocif par inhalation
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substances présentant un danger aux termes de La Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

Cas.Nr.	Noms	Gamme de concentration	Symbole	Phrases R
101-68-8	Diisocyanate de diphenylmethane-4.4	>25% <=50%	Xn	20 36/37/38 42/43

4. PREMIERS SECOURS

Cas général : En cas de doute ou si des symptômes, faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Inhalation : Tranporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.
Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon ou utiliser un nettoyeur connu. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Après ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin.
Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres. A ne pas utiliser: pulvérisation d'eau.
Recommandations : Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, les placer dans des fûts adéquates. Les surfaces contaminées doivent être rapidement nettoyées. Un décontaminant inflammable possible peut être (exprimé en volume); eau (45 parties), éthanol ou isopropanol (50 parties), ammoniac concentré (d=0.880) (5 parties). Autre possibilité d'un produit non inflammable; carbonate de sodium (5 parties), eau (95 parties). Ces résidus doivent être stockés en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit

FICHE DE SECURITE

(Selon 1991/155/CEE)

Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19-25 6001 SJ Weert Pays-Bas
Postbus 20 6000 AA Weert Pays-Bas
Tel: +31 (0)495-583500
Fax: +31 (0)495-542735
E-mail: info@frenckenweert.nl
Internet: www.frenckenweert.com

contaminé des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	: Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en œuvre ces préparations. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher la création des concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. La préparation peut se charger électro statique: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser les sols en matériau conducteur. Garder les emballages solidement fermes. Des précautions doivent être prises pour minimiser l'exposition de la préparation avec l'atmosphère ou l'eau. Le CO2 qui se formerait dans le container provoquerait une surpression. Prendre garde lorsque l'emballage doit être réouvert après utilisation partielle. Les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolage. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8. Ne jamais ouvrir les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
Stockage	: Stocker conformément les normes de sécurité locale à réclamer à l'autorité compétente. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Stocker entre 10° et 25°C dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides alcalines. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique	: Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en œuvre ces préparations. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires. VME: valeur limitée moyenne d'exposition à long terme (8 h/j).
Valeurs limites	: Valeurs limites d'exposition pour: Diisocyanate de diphenylmethane 4.4 La liste EU de MAC.
Valeurs selon PROTECTION INDIVIDUELLE	
Protection respiratoire	: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Protection des mains	: En cas de contacts prolongés ou répétés, utiliser caoutchouc synthétique. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau ; elles ne devraient toutefois pas être appliquées par contact avec le produit.
Protection des yeux	: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides
Protection de la peau	: Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

États physique	: Pâte
Point d'éclair	: > 200°C
Viscosité	: ca 100.000 mPa.s
Masse spécifique	: ca 1,1 g/ml
Densité des vapeurs	: -
Limite inférieure d'explosion	: -
Solubilité dans l'eau	: non

FICHE DE SECURITE

(Selon 1991/155/CEE)

Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19-25 6001 SJ Weert Pays-Bas
Postbus 20 6000 AA Weert Pays-Bas
Tel: +31 (0)495-583500
Fax: +31 (0)495-542735
E-mail: info@frenckenweert.nl
Internet: www.frenckenweert.com

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote et également cyanure d'hydrogène, amines, alcools. Tenir à l'écart le produit d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques. Des réactions exothermiques existent avec les amines et les alcools. Les préparations réagissent lentement avec l'eau et provoquent un dégagement de gaz carbonique qui risque de conduire à ces augmentations de pression dans les emballages fermés.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Basées sur les propriétés des isocyanates et considérant les données toxicologiques des préparations similaires, cette préparation peut causer des irritations et/ou sensibilisations du système respiratoire conduisant à de l'asthme, des difficultés respiratoires et de l'angine de poitrine. Les personnes sensibilisées peuvent montrer des symptômes asthmatique lorsqu'ils sont exposés à des atmosphères avec des concentrations en isocyanate bien en dessous des VLE. Des expositions répétées peuvent conduire à des difficultés respiratoires permanentes. L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels que l'irritation des muqueuses et de système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolonges ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Les déchets et les emballages usagés conformément les normes de sécurité locale à réclamer à l'autorité compétente.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID	Classe	: ---	
	Étiquette	: ---	Groupe déballage: ---
	Nom du transporteur	: ---	

FICHE DE SECURITE

(Selon 1991/155/CEE)

Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19-25 6001 SJ Weert Pays-Bas
Postbus 20 6000 AA Weert Pays-Bas
Tel: +31 (0)495-583500
Fax: +31 (0)495-542735
E-mail: info@frenckenweert.nl
Internet: www.frenckenweert.com

15. INFORMATION RÉGLÉMENTAIRE

Réglementaires aux termes de 67/548/CEE. Le produit est étiqueté comme suit

	:	classe de danger:	Xn
	:	contient	: Diisocyanate de diphenylmethane 4.4
			Voir les informations transmises par le fabricant.
			Voyez chapitre 11 de cette fiche de sécurité.
Phrases R - S	:	R20	Nocif par inhalation
		R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
		R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
		S2	Conserver hors de la portée des enfants.
		S23	Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).
		S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
		S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
		S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
		S56	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

16. AUTRE INFORMATION

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de 91/155/CEE.